

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 64 (1919)
Heft: 6

Artikel: De la spécialisation du travail dans l'armée
Autor: Quinclet, James-O.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-340199>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De la spécialisation du travail dans l'armée.

Grâce à l'amabilité du nouveau chef d'état-major de la 1^{re} division, monsieur le colonel Vuilleumier, le Cercle militaire de Genève a eu l'occasion d'entendre un très intéressant exposé des différents moyens et méthodes à employer, visant la démocratisation de notre armée. La mise en pratique de ces moyens, reconnus comme néfastes et non avenus pendant la mobilisation de 1914 à 1918, provoquerait, à mon avis, des résultats importants et appréciables, tels que joie dans l'accomplissement du devoir et plaisir au travail. Combien d'officiers, partis pleins d'entrain pour les services de relève, sont rentrés découragés, désillusionnés, je dirais même dégoûtés ?

Je remplirais des pages et des pages si je me laissais aller à transcrire les souvenirs évoqués en ma mémoire par la conférence, très goûtee, du chef d'état-major de la 1^{re} division.

Parmi les nombreux principes énoncés, je voudrais m'attarder un peu au dernier, un des plus importants, la spécialisation du travail. Une croyance populaire et malheureusement légendaire, profondément enracinée, veut que le gradé soit moralement, matériellement, en tout et pour tout, supérieur à ses subordonnés. Le commandant de compagnie, par exemple, d'après cette croyance, serait le meilleur tireur, le meilleur patrouilleur, le meilleur cavalier, le meilleur instructeur, etc., de toute sa compagnie. Erreur profonde, qui a malheureusement souvent porté un grave préjudice à l'instruction de nos unités.

Le service de frontière, long et souvent très dur, a mis la plaie à nu, mais il était trop tard pour la guérir. Les sous-ordres, plus ou moins imbus de ce soi-disant principe qui mettait leur chef sur un piédestal, sachant pertinemment que leur travail serait corrigé, changé, injustement critiqué, lais-

saient voguer la galère ou passaient manifestement à côté du but qu'ils se proposaient d'atteindre. Il s'ensuivait un profond découragement chez les officiers subalternes et un « je m'enfichisme » complet de la part de la troupe. La spécialisation du travail faisait totalement défaut.

La guerre nous a montré que ce principe est nécessaire, il est même indispensable. Faisons ici une différence entre « commandement » et « instruction ». Le commandement est exercé par le chef supérieur qui ordonne, dispose et sanctionne. L'instruction, par contre, ne dépend pas directement de lui. Il peut, il doit la confier à un sous-ordre qu'il juge compétent en la matière et qui travaillera sous sa direction. Un commandant de compagnie de mitrailleurs, par exemple, fera donner par un de ses lieutenants une théorie sur la connaissance de la mitrailleuse, mais il aura le soin de choisir un officier qui connaît cette partie à fond, le cas échéant un officier qui aura suivi un cours d'armurier ou qui manifeste un goût tout particulier pour la mécanique. A défaut, un caporal armurier, voire même un simple armurier, sera chargé de cet enseignement. Le commandant de compagnie parlera, expliquera, démontrera lui-même, mais cela seulement s'il se sent plus capable que ses sous-ordres. De même, il désignera un officier qualifié pour enseigner l'équitation aux conducteurs. J'estime que le capitaine ne doit pas prendre lui-même cette instruction en mains, s'il juge un de ses lieutenants mieux à même de remplir cette tâche. Donc, spécialisons. Mettons « the right man in the right place », sur toute la ligne.

Tel lieutenant, très fort en lecture de cartes, enseignera cet art aux cadres, tel autre, avocat ou chef de bureau « dans le civil », donnera les théories sur le service de garde, les honneurs, etc... Un bon tireur, fréquentant les tirs cantonaux et fédéraux, s'occupera de l'instruction du tir, etc., etc... J'ai vu dans plusieurs unités des officiers, employés de banque, donner de longues théories sur la connaissance du cheval, tandis qu'un camarade plus jeune, très bon cavalier et connaisseur éprouvé à la suite d'une longue pratique, enseignait à une section l'art de démonter le mousqueton. Mais parce que le premier était supérieur en grade au second et plus âgé, le commandant de

compagnie lui avait confié la « belle tâche » à laquelle du reste il ne vouait qu'un intérêt médiocre. J'ai vu un commandant de brigade, très estimé, interdire à une compagnie de laver avec de l'eau (je ne dis pas baigner) l'intérieur des colliers des chevaux. Inutile de dire que le sellier de la compagnie était souriant.

La spécialisation du travail, intelligemment comprise et soigneusement contrôlée par le chef, stimulerait considérablement les sous-ordres. Se sachant « personnes importantes », assumant une responsabilité dans leur branche, ils mettraient plus d'entrain dans l'accomplissement de leur tâche et prendraient leur travail véritablement à cœur. Le résultat de cette instruction ne se ferait pas attendre.

Et pourquoi ne pas spécialiser le travail des hommes ? Le colonel Vuilleumier a eu l'occasion de rencontrer en Alsace un bataillon d'Alpins dont tous les hommes portaient un insigne différent sur le bras. Au dire du commandant de bataillon, chacun de ces hommes était un petit spécialiste en sa matière, bon tireur, grenadier, patrouilleur, agent de liaison, etc. Chacun cultivait son petit art et n'était employé que pour le pratiquer.

La grande guerre sera une leçon (peut-être profitable) pour nous. Le but que nous devons atteindre n'est pas la perfection en tout, nous devons tâcher d'apprendre consciencieusement et à fond une chose, en faire notre spécialité, la développer tous les jours davantage. Opérons un tri parmi les hommes de nos unités, étudions-les à fond et faisons-leur faire un travail en rapport avec leurs goûts, leurs capacités et leurs connaissances. Ils y trouveront leur plaisir et s'encourageront à acquérir des connaissances qui les rendront vraiment utiles à leurs unités.

La guerre nous tuera des hommes ? Comment remplacer nos spécialistes ? Tout simplement en instruisant le plus grand nombre possible. Pour cela il faut commencer dès le début, à l'école de recrues. Ces quelques lignes ne visent personne, elles ne sont pas une critique, mais une simple constatation, déjà vieille. Nous résumons : Spécialisons le travail dans nos unités et nous obtiendrons les meilleurs résultats.

Que chaque homme — officier, sous-officier et simple soldat — mette ses connaissances et sa bonne volonté à la disposition du chef, que les mesquines questions de jalousie déplacée disparaissent de notre corps d'officiers. Chaque homme est nécessaire et doit devenir indispensable.

Tout homme a en soi une étincelle. Sachons la trouver et la faire briller.

JAMES-O. QUINCLET
1^{er} lieut. Cp. de Mitr. att. I/2.
